

## **I - RAPPORT MORAL**

### **Activités générales de l'association**

La vie de notre association en 2021 a été quelque peu chamboulée par la pandémie qui nous occupe depuis près de 2 ans maintenant. Ainsi, notre dernière assemblée générale s'est tenue en visioconférence, comme la présente, mais notre réunion scientifique a dû être décalée d'un an !

A ce sujet, il nous faut vivement remercier tous nos intervenants qui ont heureusement accepté de confirmer leur engagement, ce qui nous a permis de maintenir l'événement scientifique de ce jour, qui va se dérouler sous la forme d'un webinaire en direct, auquel vous vous êtes massivement inscrits (plus de 220 pour chacune des 2 demi-journées proposées !).

D'un point de vue plus matériel, nous vous rappelons que l'année 2021 a également été synonyme de changement puisque nous avons mis en place une nouvelle application de gestion, via internet, qui nous permet une gestion plus aisée de la comptabilité de l'association et vous permet, en tant que membre, de régler plus facilement vos cotisations. Un grand merci à Anne-Laure pour cela !

Enfin, au niveau du Conseil d'administration de votre association, 2021 aura été la fin d'une époque ! En effet, au cours de notre dernière assemblée, certains de nos administrateurs, dont le mandat était à renouveler, ont accepté de rester membre une année de plus. Je veux parler ici d'André Gallais, d'Henri Feyt et de Michel Rousset, qui ont tous été membres de l'ASF durant de très nombreuses années, membres du CA pendant presque aussi longtemps, y exerçant tour à tour de hautes fonctions puisqu'ils ont tous été Président ou Vice-Président de l'association, au service et au bénéfice de tous !

Une mention spéciale pour Antoine Gaillard, qui quitte également le CA cette année, après de nombreuses années comme responsable de la section maïs et comme administrateur.

Un mot particulier pour le Professeur André Gallais qui, ces dernières années, s'est particulièrement impliqué en qualité de secrétaire scientifique de l'association, préparant les réunions scientifiques les unes après les autres et à la manœuvre pour la préparation des bulletins annuels qui sont l'âme de notre assemblée. Pour le remplacer dans ces missions, nous avons nommé Philippe Gate, ancien directeur scientifique d'Arvalis, que vous connaissez tous.

## Activités des sections

Comme en 2020, toutes les activités prévues sur l'année 2021 ont malheureusement dû être reportées pour cause de pandémie. Les animateurs des sections ont fait parvenir au secrétariat une synthèse des activités prévues, à ce jour, pour 2022. Ces éléments sont rassemblés dans la présentation jointe à ce compte rendu.

### **En guise de conclusion :**

- Merci de noter dès à présent dans vos agendas **et de faire savoir autour de vous** que la prochaine journée scientifique de l'ASF est fixée au **jeudi 2 février 2023**.

Le thème retenu à ce jour n'est pas très éloigné de celui retenu par la section Céréales à paille pour sa réunion du printemps, autour le l'agroécologie.

## **II - RAPPORT FINANCIER**

Avant d'aborder la partie statutaire de notre assemblée générale, il convient de préciser que le quorum prévu à l'article 16 de nos statuts (la moitié au moins des membres, présents ou représentés) n'est aujourd'hui pas atteint. Nous sommes en effet actuellement 217 membres à jour de leurs cotisations ASF mais seulement 78 présents ou représentés ce matin.

Cette situation n'est pas inédite pour notre association, ce fut déjà le cas l'année dernière et celle d'avant également, et les statuts ont tout prévu ! Le Conseil d'Administration décide donc de convoquer une seconde Assemblée Générale, sans délai, afin de délibérer sur l'ordre du jour initialement prévu.

	2021	2020		2021	2020
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
<b>COMPTES FINANCIERS</b>			<b>CAPITAUX</b>		
Société Générale / cpt courant	17 109 €	15 595 €	Report à nouveau	29 887 €	30 301 €
Société Générale / cpt sur livret	14 322 €	14 292 €	Résultat de l'exercice	2 308 €	-414,00 €
Assoconnect / cpt en ligne	764 €	- €			
Chèques à encaisser	- €	- €			
<b>Total Actif</b>	<b>32 195 €</b>	<b>29 887 €</b>	<b>Total Passif</b>	<b>32 195 €</b>	<b>29 887 €</b>
<b>RECETTES</b>			<b>DEPENSES</b>		
Autres recettes d'activités	108,00 €	5 720,00 €	AssoConnect	428,96 €	- €
Cotisations reçues	7 380,00 €	9 315,00 €	Frais Informatique	369,24 €	170,00 €
Produits financiers	29,90 €	57,00 €	Frais de tirage et d'imprimerie	- €	4 242,00 €
			Frais d'Assemblée Générale	- €	4 604,00 €
			Réunions de Section	- €	358,00 €
			Primes d'assurances	193,10 €	193,00 €
			Services bancaires et assimilés	218,80 €	439,00 €
			Prestations SICASOV	4 000,00 €	5 500,00 €
<b>Total Recettes</b>	<b>7 517,90 €</b>	<b>15 092,00 €</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>5 210,10 €</b>	<b>15 506,00 €</b>

**Résultat**

**+ 2 307,80 €**

-

**414,00 €**



ASSOCIATION DES  
SÉLECTIONNEURS  
FRANÇAIS

Quelques précisions sont à apporter à ces chiffres :

### 1. Cotisations :

Comme convenu lors de la dernière assemblée, l'année 2020 a été la dernière année pour laquelle nous avons pris en compte l'historique des cotisations dues par les membres enregistrés.

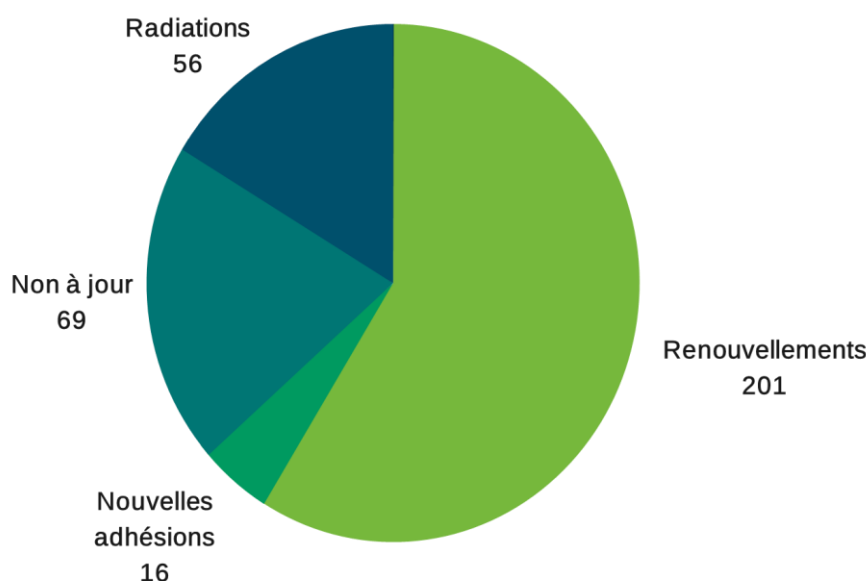
Ainsi, à partir 2021, seuls apparaissent les montants des cotisations encaissées au cours de l'année et la nouvelle plateforme web dédiée à l'appel, à la relance et au paiement des cotisations nous simplifie grandement la tâche.

Bien entendu, avec ce nouveau mode de gestion, nous enregistrons un peu moins de cotisations sur un exercice car nous ne régularisons plus les cotisations antérieures éventuellement dues : seules les cotisations de l'année sont enregistrées.

En contrepartie, notre gestion des dépenses sera plus rigoureuse. Cela ne signifie aucunement qu'elle ne l'était pas auparavant... c'est juste que nous arrêtons d'éditer et d'envoyer des bulletins aux membres non à jour !

Le bénéfice financier attendu est à la hauteur de la diminution des recettes citée plus haut. Et le bénéfice en matière de ressources humaines est lui aussi non négligeable puisque nous cessons de perdre du temps en relances inefficaces.

Pour illustrer un peu ce propos, voici la situation de notre répertoire des membres sur 2021 : sur les 326 membres issus du répertoire 2020, 201 ont renouvelé leur adhésion en 2021, 56 ont été radiés pour cause de cotisations antérieures non réglées mais 69 membres à jour en 2020 n'ont pas réglé leur cotisation 2021... à l'inverse, nous avons enregistré 16 nouvelles adhésions, en l'absence de toute réunion physique, ce qui est un petit miracle en soit.



## 2. Frais d'Assemblée et de Réunions de Sections :

Ces deux postes reflètent l'activité réelle de l'association car ils regroupent les factures occasionnées par la participation à l'AG et la participation aux éventuelles réunions de section (location de salle, restauration...).

Cette année, pour les raisons que vous connaissez et subissez tous, aucune dépense n'a été enregistrée.

## III - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, le mandat de 6 membres du Conseil arrive à échéance :

- **Henri Feyt**
- **Antoine Gaillard**
- **André Gallais**
- **Marc Lécrivain**
- **Justine Perrotte**
- **Michel Rousset**

Parmi ces membres :

- **Henri Feyt, Antoine Gaillard, André Gallais et Michel Rousset** ont fait part de leur volonté de ne pas se représenter
- **Marc Lécrivain et Justine Perrotte** ont souhaité renouveler leur mandat pour une durée de 3 ans

Pour compléter ses effectifs, le Conseil vous propose les candidatures retenues cette année : **Maria Manzaneres-Dauleux, Daniel Prat, Jean-Louis Hilbert, Céline Hamon et Sébastien Praud.**

Un grand merci à tous pour leur engagement !

La liste des membres du Conseil 2022 sera donc la suivante :

<b>Bakry Frédéric</b>	<i>CIRAD</i>
<b>Charmet Gilles</b>	<i>INRAE (Clermont-Ferrand)</i>
<b>Desprez Bruno</b>	<i>DESPREZ VVE &amp; FILS</i>
<b>Fievet Julie</b>	<i>AGROPARISTECH</i>
<b>Gate Philippe</b>	<i>ARVALIS</i>
<b>Giraudeau Pascal</b>	<i>SECOBRA</i>
<b>Hamon Céline</b>	<i>VEGENOV</i>
<b>Hilbert Jean-Louis</b>	<i>UNIVERSITE DE LILLE</i>
<b>Lécrivain Marc</b>	<i>SICASOV</i>
<b>Manzaneres-Dauleux Maria</b>	<i>AGROCAMPUS RENNES</i>
<b>Perrotte Justine</b>	<i>INVENIO</i>
<b>Prat Daniel</b>	<i>UNIVERSITE DE LYON</i>
<b>Praud Sébastien</b>	<i>LIMAGRAIN</i>

## IV – RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ADOPTION

### Première résolution :

La collectivité des membres approuve le renouvellement des mandats des administrateurs, tel qu'il lui a été présenté en séance.

### Deuxième résolution :

La collectivité des membres, après avoir entendu la lecture du **Rapport d'activité** sur l'exercice écoulé, approuve ce rapport tel qu'il lui a été présenté.

### Troisième résolution :

La collectivité des membres, après avoir entendu la lecture du **Rapport financier** sur l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'ASF pour l'exercice 2021.

### Quatrième résolution :

Les cotisations ayant été modifiées en 2017, les membres présents conviennent de ne pas apporter de nouvelle modification à leurs montants :

- 10 euros par membre ETUDIANT ;
- 25 euros par membre ACTIF ;
- 140 euros par membre ASSOCIE.

### Cinquième résolution :

La collectivité des membres décide d'affecter le **résultat de l'exercice 2021**, d'un montant de **+ 2.308** euros au Fonds de réserve.

Le Fonds de réserve ressort ainsi à **32.195** euros. Ce montant sera conservé en l'état de manière à pouvoir effectuer, le cas échéant, diverses dépenses liées à l'activité de l'association en général ou des Sections en particulier.

### Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, **la collectivité des membres donne quitus entier et sans réserve** aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.